REVUE DE PRESSE

SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE

DU 16 DECEMBRE 2014

Des amendes spéciales pour les cyclistes ?

TRANSPORTS Le Conseil de sécurité routière préconise de généraliser les amendes réduites pour les usagers du vélo. Un système expérimenté depuis deux ans à Strasbourg

JULIEN ROUSSET
jrousset@sudouest.fr

La pratique du vélo en ville a explosé ces quinze dernières années, y compris comme substitut à la voiture, pour des déplacements quotidiens. Voilà une saine nouvelle pour l'environnement, et pour nos muscles. Mais trop de cyclistes, grisés par leur nouveau statut – et par leur bonne conscience –, ont tendance à reproduire à bicyclette les comportements qu'ils reprochent aux automobilistes : aller toujours plus vite, se croire seul sur la voie publique.

Comment améliorer l'esprit civique des cyclistes ? Le Conseil national de la sécurité routière a préconisé, la semaine dernière, de généraliser une expérimentation menée à Strasbourg (lire ci-dessous) : des amendes adaptées pour les vélos.

1 Pourquoi des amendes spécifiques ?

La verbalisation des cyclistes embarrasse des policiers. Le montant des amendes paraît disproportionné par rapport au prix du vélo et au regard du danger représenté – un cycliste sur son vélo est beaucoup moins dangereux pour autrui qu'un automobiliste.

Or, pour l'instant, le même Code de la route s'applique aux automobilistes et aux cyclistes, les exposant aux mêmes amendes : 90 euros en cas de circulation sur le trottoir, de non-respect du feu rouge, d'usage du téléphone au volant – ou au guidon… « La seule différence, c'est que le cycliste ne perd pas de points, même s'il a par ailleurs un permis de conduire », précise Nicolas Rinck, capitaine de la police nationale à Strasbourg, qui a imaginé en 2012, avec la mairie, le parquet et la préfecture du Bas-Rhin, des amendes réduites de moitié : 45,60 € en cas d'infraction à vélo. Bilan de cette expérimentation : 30 % d'accidents en moins.

2 Les vélos sont-ils dangereux ?

« Les cyclistes, qui sont pour la plupart aussi des automobilistes, ont tendance à considérer que la voie leur appartient. Ils tournent à gauche, à droite, passent avant le feu vert… », déplore Yves Albert, directeur de l'Automobile Club du Sud-Ouest. « Avant, ça ne se voyait pas. Mais il y a un engouement pour le vélo, ce qui est une bonne chose, à ceci près que trop de cyclistes ne respectent pas le Code de la route. C'est très stressant, en ville, pour les conducteurs de voiture, notamment les personnes âgées, qui ont souvent peur d'accrocher un vélo. » Ajoutons que de nombreux piétons se plaignent des manières parfois cavalières de certains as du guidon.

Les chiffres, en France, montrent une mortalité assez stable depuis 2007 : 147 décès de cyclistes ont été constatés l'an dernier, selon les statistiques de la Sécurité routière (164 en 2012). Beaucoup moins que le nombre de morts parmi les motocyclistes (631 l'an dernier) ou les automobilistes (1 612 morts en 2013 sur les routes de l'Hexagone). Par ailleurs, toujours selon ces données, les cyclistes représentent 5 % des blessés hospitalisés en 2013 après un accident de la route. Et, étonnamment, « deux tiers de la mortalité cycliste survient hors agglomération ». Enfin, d'après une étude établie par la Sécurité routière en 2012, les cyclistes ne sont pas, dans 70 % des cas, responsables dans les accidents mortels dont ils sont les victimes.

3 Qu'en pensent les usagers ?

« Il paraît cohérent d'adapter, pour une même infraction, le montant de l'amende au risque généré. Les conséquences en matière de danger pour autrui ne sont pas les mêmes selon que c'est un piéton, un cycliste ou un automobiliste qui grille un feu rouge », note Alain Guérineaud, président de l'association Vélo Cité, qui regroupe un millier d'adhérents à Bordeaux. « Toutefois, n'inversons pas les rôles : les principaux responsables des accidents de la route ne sont pas les cyclistes, loin de là. Et le vélo est un mode de déplacement sûr et sain qu'il faut encourager. C'est bon pour la santé, ça ne produit pas de pollution : c'est donc bénéfique même pour ceux qui n'en font pas. »

« Des amendes spéciales ? Pourquoi pas ? Mais je suis un peu dubitative », confie Anne Walryck, élue chargée, à la mairie de Bordeaux, auprès d'Alain Juppé, des déplacements doux. « Le Code de la route ne met pas à l'abri des infractions, et on ne sait pas ce que le gouvernement fera de cette proposition du Conseil national de la sécurité routière. Il y a des comportements à améliorer, mais il faut le faire par la pédagogie, la prévention, et éviter de stigmatiser les cyclistes. À Bordeaux, la pratique du vélo a triplé en quinze ans, c'est une évolution positive à tout point de vue. »

Rien de change pour l'éducation prioritaire

Le rectorat a dévoilé hier la nouvelle carte de l'éducation prioritaire dans l'académie.
En Charente, les choses restent inchangées avec deux établissements placés en Rep + (réseau d'éducation prioritaire) : les collèges Romain-Rolland de Soyaux et Michèle-Pallet d'Angoulême et les deux autres en Rep : Claude-Boucher à Cognac et Jean-Michaud à Roumazières-Loubert.

Réunion publique sur le pôle des Vauzelles

Grand-Cognac organise une réunion publique ce soir à 18 heures à la salle des fêtes de Châteaubernard, 9 rue de la Commanderie, au sujet du pôle ludique et sportif des Vauzelles. Il s'agit de présenter le projet et de répondre aux interrogations, alors que l'avant-projet définitif d'aménagement a été validé par le Conseil communautaire le 25 septembre. Cette réunion est distincte de l'enquête publique, qui démarrera bientôt.

CHÂTEAUBERNARD

Spectacle pour enfants. La médiathèque propose un spectacle réservé aux enfants de 7 à 11 ans, intitulé « Le Colporteur d'Yaltaba », demain à 15 heures. Une histoire vagabonde jouée, chantée et contée par Matthieu Lermite de la Compagnie du Regard. Places limitées. Inscriptions obligatoires au 05 45 32 76 76.

La Région peut-elle réduire ses dépenses de personnel ?

AQUITAINE Dans le cadre de l'examen du budget 2015, le niveau des dépenses de fonctionnement a occupé le débat

Bernard Péré, président des élus EELV, a voté le budget, mais son groupe a du mal à accepter le renouvellement du soutien de la Région à Arkema. PHOTO G. BONNAUD/« SO »

Le budget du Conseil régional pour l'année prochaine a été, sans surprise, très largement adopté hier lors de l'assemblée plénière. Le tout au terme d'un débat plutôt consensuel. La droite (UMP et centristes) l'a tout de même rejeté. À gauche, deux élus du Front de gauche se sont abstenus, tandis que trois des quatre membres du groupe Aquitaine région citoyenne ont choisi de s'y opposer.

La collectivité va ainsi dépenser 1,421 milliard d'euros l'an prochain. L'éducation (lycées) et la recherche, l'aménagement du territoire ainsi que le développement économique en seront les principaux postes. Un budget marqué par une stabilité des dépenses, et même une très légère progression de l'investissement, en dépit de la baisse importante de ce que l'on appelle les dotations de l'État (80 millions entre 2014 et 2017).

La dette augmente

La vice-présidente en charge des finances, Isabelle Boudinot, s'est félicitée de la poursuite de la politique d'investissements à un niveau égal, en dépit de ce contexte de restrictions budgétaires. D'autant que la collectivité n'utilise pas l'un des rares leviers fiscaux dont elle dispose, le montant des cartes grises, pour combler la différence entre ses dépenses et ses recettes. Elle va, en revanche, accroître le recours à l'emprunt, et donc augmenter la dette, dont le niveau reste, malgré tout, raisonnable.

Mais, pour le chef de file du groupe UMP-Nouveau Centre-CPNT, Michel Diefenbacher, la zone dangereuse approche. « L'autorisation d'emprunt évolue deux fois plus vite que la baisse des dotations de l'État. Le budget reste sain, mais cela sera de moins en moins vrai, surtout avec la fusion puisque les deux autres Régions [Limousin et Poitou-Charentes, NDLR] sont dans une moins bonne situation financière. » L'opposant incite à nouveau le président de la Région Aquitaine, Alain Rousset, à trouver des marges de manœuvres dans la baisse des dépenses de fonctionnement, particulièrement de personnel. « Vous continuez à les augmenter », déplore-t-il.

« Plus économe que l'État »

Le patron de l'Aquitaine a défendu sa politique dans ce domaine, qu'il estime « plus rigoureuse que dans de nombreuses entreprises privées où le coût du back-office est bien plus important ». « Sur le personnel, la hausse de 5,6 millions des dépenses n'est imputable à la Région que pour 10 %. Et ce sont, par exemple, les primes d'astreinte du nouveau port de Bayonne ou les frais liés à la nouvelle réglementation des lycées. » « Vous vous y opposez ? », a questionné Alain Rousset. Il affirme même que sa collectivité est bien plus économe, de ce point de vue, que l'État. « Nous avons récupéré la gestion des fonds européens et nous le faisons avec 10 % à 20 % de personnel en moins que l'État. » « L'évolution des dépenses de personnel est le fait de l'État à 80 % », a renchéri le vice-président socialiste Stéphane Delpeyrat-Vincent.

Toujours Pau-Canfranc

Le groupe UMP-Nouveau Centre a également suggéré de réduire la dette en annulant un investissement important de ce budget 2015, qu'il ne cesse de combattre, celui des travaux pour la ligne ferroviaire Pau-Canfranc. « 51 millions d'euros dépensés. Pour quelles retombées économiques ? Pour combien de passagers transportés ? » Un amendement a même été déposé dans ce sens, mais rejeté par l'assemblée. « Les prévisions de RFF sont de 400 000 à 600 000 voyageurs en raison de l'attractivité touristique de la région et des stations de ski », a assuré Alain Rousset.

La Modem Geneviève Darrieussecq a, de son côté, surtout insisté sur les difficultés croissantes des PME et TPE. « Mises bout à bout, ces fermetures représentent un important plan social pour la Région. » Pour le groupe Aquitaine région citoyenne, Patrick Beauvillard a, lui, évoqué le plan social « dans les associations », demandant, au passage, un coup de pouce supplémentaire pour créer 1 000 emplois dans ce secteur. Quant au Front de gauche Alain Baché, il s'en est pris une nouvelle fois, lors d'un long discours, à la politique d'austérité nationale et aux « rapaces » du capitalisme. Il visait même, tout comme Aquitaine région citoyenne, quelques entreprises qui bénéficient de subventions de la Région.

Bruno Bézlat

Pas de nanotechnologies

Bernard Péré, président du groupe des élus EELV (écologistes) à la Région Aquitaine, a certes voté le budget. Mais, tout comme pour la ligne grande vitesse, son groupe a du mal à avaler une autre délibération de cette session plénière, le renouvellement du soutien du Conseil régional d'Aquitaine à la société Arkema. Ce groupe est l'un des leaders mondiaux de la chimie. Il est implanté sur trois sites en Aquitaine, dans le Béarn, où il a créé 1 000 emplois directs et 1 500 indirects.

Arkema est, notamment, l'un des industriels de ce que l'on appelle les nanotechnologies, et produit sur le bassin de Lacq des nanotubes de carbone. Cette technologie pose problème aux élus verts, en raison des vraies incertitudes qui pèsent sur la santé. « Nous demandons l'application d'un principe de précaution, la protection des salariés, et l'intégration d'une étude sur la toxicité dans le partenariat », explique Martine Alcorta, élue EELV. Mathieu Hazouard, conseiller régional en charge de la recherche et de l'innovation, assure que la collectivité « s'est entourée de garanties pour les salariés ». « Je ne nie pas cette question de santé publique. Mais le renouvellement du partenariat ne porte pas sur les nanos et permet de préserver l'emploi », ajoute l'élu.

« L'ARS doit prendre ses responsabilités »

HÔPITAL L'Agence régionale de santé va accorder 800 000 euros pour combler le déficit. « Pas assez », selon Force Ouvrière

SOPHIE CARBONNEL
s.carbonnel@sudouest.fr

Hier, les grévistes FO ont distribué des tracts à partir de 7 heures pour alerter la population. PHOTO S. C.

C'est de sa propre initiative que le syndicat Force ouvrière du centre hospitalier de Cognac a lancé un appel à la grève hier et obtenu un rendez-vous avec l'Agence régionale de santé (ARS). Ce mouvement fait suite à la manifestation du personnel de l'hôpital pendant le comité technique d'établissement du 20 octobre dernier. Le directeur, Jérôme Trapeaux, venait d'annoncer un plan de retour à l'équilibre avec pour conséquence la suppression d'une vingtaine de postes d'ici à trois ans.

À l'époque, le personnel était représenté par deux syndicats. Hier, FO est parti seul en guerre. « La CGT ne bougeait pas, alors nous sommes passés à l'action », déclare le secrétaire général, Francis Frodon.

800 000 euros d'aide

À 14 heures, la délégation FO s'est dirigée vers Angoulême. « L'ARS se déplace de Poitiers vers nous, c'est plutôt bon signe. » En face d'elle, la personne qui s'est présentée ne lui était pas vraiment étrangère puisqu'il s'agissait de l'ancien directeur du centre hospitalier de Cognac, François Freysse. On peut donc imaginer que ce dernier connaît mieux que personne la situation de l'hôpital de Cognac, même si les demandes de FO ne sauraient supporter la demi-mesure.

« Le 8 décembre dernier, le budget de l'hôpital a été clôturé avec un déficit de 1,2 million d'euros, détaille Francis Frodon. Mais ce déficit se cumule à celui des années passées de 2 millions d'euros. Au final, l'hôpital doit assumer un déficit de 3,2 millions d'euros. Nous demandons que l'ARS efface purement et simplement cette dette. »

> « Supprimer du personnel, c'est réduire la qualité des soins »

Jeudi dernier, l'ARS a fini par concéder une aide exceptionnelle de 800 000 euros pour combler le gouffre, mais seulement pour l'exercice 2014. FO n'estime pas cela suffisant. « On ne peut pas repartir sur de bonnes bases tant qu'on se traîne ce déficit, estime Francis Frodon. Le déménagement de l'hôpital a été très coûteux. Je rappelle que cela est dû à une volonté de l'ARS de mutualiser les moyens avec la clinique. Aujourd'hui, elle doit prendre ses responsabilités. »

Quelques promesses

Une ardoise à effacer, mais ce n'est pas tout. L'ARS a dû entendre d'autres doléances. « Nous voulons qu'elle prenne en charge le loyer payé à la clinique pour le transfert de la gérontologie, le temps que le site soit opérationnel. » Un loyer qui revient à 290 000 euros par an. Enfin, l'hôpital s'apprête à construire une salle de surveillance post-interventionnelle au service maternité. « Des travaux à hauteur de 30 000 euros, ajoute Francis Frodon. Une prise en charge que l'hôpital ne peut se permettre. Si on ne demande rien, on n'aura rien. »

La grève d'hier est un avertissement. « Si l'ARS ne fait rien, il faudra aller plus loin, promet le représentant FO. On pourrait faire appel à la population. » Population que le syndicat ne veut pas « inquiéter ». « Lors de la distribution de tracts, les gens ont très bien compris nos revendications et nous soutiennent. Ils savent que supprimer du personnel, c'est réduire la qualité des soins. »

À la sortie de la réunion, Francis Frodon estimait hier soir avoir obtenu des promesses. « Il est quasi sûr qu'ils ne vont pas effacer la dette de 2 millions d'euros mais ils vont voir ce qu'ils peuvent faire de plus par rapport à nos demandes, notamment sur le loyer de la clinique et les travaux de la maternité. Nous aurons vite des nouvelles. L'attribution des budgets va être clôturée très bientôt. »

Briand et Nadeau en suppléants de luxe ?

ÉLECTION DÉPARTEMENTALE Les maires de Châteaubernard et Gimeux pourraient s'aligner avec Jean Gombert et Émilie Richaud

PHILIPPE MÉNARD

La nouvelle fera son petit effet si elle se confirme. Pierre-Yves Briand pourrait bien devenir le suppléant de Jean Gombert lors des élections départementales sur le canton de Cognac 2 (ex-Cognac sud). « J'ai été sollicité. Je n'ai pas encore pris ma décision, mais je le ferai d'ici la fin de la semaine », indique le maire de Châteaubernard.

Au moment des élections municipales, Pierre-Yves Briand confessait une sensibilité de centre gauche, avec une orientation « social-démocrate ». Cela étant, il n'a jamais brandi ces convictions sur le plan local. « J'ai toujours dit que je n'étais pas engagé en politique. Au plan local, les nuances sont subtiles. On peut travailler ensemble pour le territoire », souligne-t-il.

Chantal Nadeau et Pierre-Yves Briand, soutiens de Michel Gourinchas à Grand-Cognac, à droite pour les cantonales. A.LACALIO

« On est libre »

Lors du mandat précédent, il faisait équipe avec Daniel Boyer, qui avait sa carte au MoDem. Aujourd'hui, son équipe mélange les sensibilités. Mais l'élection départementale a une dimension plus politique, avec un clivage marqué entre la majorité de gauche et l'opposition de droite. Une opposition dans laquelle s'inscrit le divers droite Jean Gombert.

Celui-ci défend une vision tempérée. « Trop de gens voient le Conseil général comme l'Assemblée nationale. Moi, les petites phrases assassines, ça ne m'intéresse pas. On se pose dans la catégorie des gestionnaires du territoire, pas dans la politique politicienne », insiste le conseiller général sortant de Cognac-sud. Pour lui, « 90 % des dossiers n'impliquent aucune discussion, il s'agit des affaires courantes. Et sur les 10 % qui restent, on est d'accord les trois quarts du temps. »

De Pierre-Yves Brjand, qu'il a côtoyé à Grand-Cognac lors du mandat précédent, il apprécie le caractère à la fois « fort et discret ». « C'est un mec sérieux, avec lequel je m'entends très bien. Il a de l'expérience. Notre équipe est constituée de personnes de terrain. Chacune a ses idées politiques. On est libre, et surtout l'esclave de personne ! », clame Jean Gombert.

Du rifffi à Châteaubernard

La suppléante de son binôme, Émilie Richaud, serait un autre pilier de l'intercommunalité, Chantal Nadeau. Maire de Gimeux, elle a pris de l'étoffe en dénouant le dossier miné de la base plein air, et a gagné la confiance de Michel Gourinchas, qui lui a proposé une vice-présidence. « Nous l'avons choisie pour les mêmes raisons. Et c'est quelqu'un qui vient du monde de l'entreprise, comme Émilie et moi. Il est important que ces voix soient représentées au Conseil général », estime Jean Gombert.

Une combinaison Gombert-Richaud-Briand-Nadeau, voilà qui aurait du poids et ratisserait large. La bataille des élections départementales pourrait aussi mettre à l'épreuve le consensus à Grand-Cognac et au sein de la majorité à Châteaubernard. Car Pierre-Yves Briand pourrait se retrouver en campagne face à Christel Gombaud, pressentie pour porter les couleurs de la gauche aux côtés du conseiller municipal de Cognac Olivier Touboul sur ce même canton de Cognac 2.

L'Oreco lève un peu le pied

MERPINS L'organisme qui porte 17,6 % du stock de cognac adapte sa stratégie d'extension

L'Oreco concentre les stocks sur le site de Merpins. ARCHIVES PH. M.

Entre 2013 et 2014, la part du stock régional porté par l'organisation économique du cognac (Oreco) a légèrement baissé, passant de 18,6 % à 17,6 %. « Notre volume stocké est stable, c'est le stock de la région qui a beaucoup augmenté », observe le directeur, Daniel de Sait-Ours. Le rôle de cet outil reste considérable, et révélateur de l'évolution de la filière.

Au 30 juin dernier, le volume entreposé, tous produits confondus, atteignait 702 667 hectolitres d'alcool pur. Au cours de l'exercice précédent, l'Oreco avait connu pour la première fois un pic à plus d'un million d'hectolitres. « Cela s'est reproduit cette année, sur des périodes plus longues. Cela peut être lié à des changements de stratégie du stockage, mais aussi à l'évolution du marché », note le directeur.

Avec le tassement des ventes de cognac au plan international, le stock ne risque-t-il pas la surchauffe ? Daniel de Saint-Ours reste optimiste. « Nous demandons à nos clients un plan sur cinq ans, afin de pouvoir s'équiper. Le plan de croissance n'est pas modifié. Nous travaillons sur un cycle long, quand les ventes répondent à des cycles courts. »

Sur les terrains dégelés

Après avoir lourdement investi sur son site de Merpins ces dernières années, l'Oreco lève un peu le pied. « On construit encore deux chais de 40 000 hectolitres cette année, ensuite on passera à un par an. » La société pensait s'étendre sur la commune de Châteaubernard, de l'autre côté de la route. L'abandon du tracé B2 de la déviation de Cognac (nos éditions des 5 et 13 décembre) lui permet de se reporter sur des terrains « dégelés » dans la continuité du site. L'exercice 2013-2014 a généré un résultat net de 962 876 euros sur un chiffre d'affaires de 20,95 millions d'euros, qui permettent d'abonder cette croissance.

■ L'Agence régionale de santé,

(ARS), vole au secours du centre hospitalier de Cognac (CHIPC). Elle devrait combler une partie de son déficit 2014 (1,2M€) *«à hauteur de 800 000€»*, indique Francis Fredon, le délégué FO de l'hôpital qui, avec des membres du syndicat, ont été reçus hier après-midi par les dirigeants de l'ARS après une opération de mobilisation pour la défense de l'hôpital menée en matinée en ville (Photo CL).

«Une bonne nouvelle mais en deçà de nos revendications», regrette le syndicaliste qui demande *«l'effacement total des déficits cumulés, soit 2,4M€»*, ce qui permettrait, entre autres, de conserver *«les vingt emplois menacés par le plan de sauvegarde»* présenté le mois dernier par la direction de l'établissement .

■ SYNDICAT D'EAU

Réunion du Sieaac demain à Châteaubernard. Dominique Petit présidera demain le comité syndical du Sieaac (syndicat intercommunal pour l'eau et l'assainissement de l'agglomération de Cognac) qui se tiendra à 14 heures à la mairie de Châteaubernard. A l'ordre du jour: redevances eaux et assainissement, participation pour travaux de raccordements, tarifs 2015, décision modificative assainissement, rapport sur le marché des extensions locales d'assainissement, choix du maître d'œuvre, résultat de l'étude sur la pression sur le quartier de l'Echassier et des Vauzelles, avis sur projet de convention pour le transport et l'épuration des eaux usées de la commune de Boutiers-Saint-Trojan, rapport du bureau d'études sur le contrôle du contrat de délégation de service public de l'eau potable et de l'assainissement, renouvellement de la convention pour le contrôle des nouvelles installations d'assainissement non collectif et le contrôle réglementaire des installations d'assainissement lors des mutations immobilières, avenant au contrat de Gétudes au 1er janvier 2015, calendrier des réunions du premier semestre 2015, bulletin d'information du Sieaac, interconnexions.

■ Alors que trente parlementaires veulent inscrire le burn-out au tableau des maladies professionnelles, des victimes charentaises témoignent ■ Racontent leur plongée dans l'enfer du surmenage professionnel.

Burn-out: ils brisent la loi du silence

Ismaël KARROUM
i.karroum@charentelibre.fr

Jean Bolay a décidé de témoigner pour venir en aide à ceux qui vivent l'enfer qu'il a lui-même connu. Photo Majid Bouzdi

Il a vu la vie en noir. A pensé très fort à la quitter. Aujourd'hui, il est heureux d'en parler au passé, d'appeler sa «*maladie*» par son petit nom: «*le burn*». Son burn, le burn-out, l'épuisement professionnel. Le mal qui l'a frappé il y a trois ans, l'a mis à terre. Jean Bolay, ex-directeur de deux concessions automobiles en Charente, ne se cache pas. «*Trop de gens souffrent en silence, n'osent pas en parler, ont honte, alors qu'en Suisse ou dans les pays anglo-saxons, c'est une maladie connue et reconnue.*»

Il n'hésite pas à en parler, à témoigner, «*pour aider ceux qui vivent ce que j'ai vécu*». Et il en est convaincu, tôt ou tard, l'initiative des trente parlementaires qui souhaitent voir inscrire le burn-out au tableau des maladies professionnelles - ils ont signé une tribune commune dans le *JDD* dimanche dernier - aboutira. «*C'est le sens de l'histoire.*»

Son histoire est plus chaotique. C'est celle de la chute d'un quinquagénaire bon vivant, d'un cadre d'excellent niveau, d'un homme qui aime le rock, la fête, la joie, qui fait le père Noël tous les ans pour les enfants hospitalisés... «*Petit à petit, je me suis renfermé. Moi qui ne dormais que très peu, je m'écroulais chez moi entre midi et deux, le soir, je m'effondrais à 21 heures*», décrit-il. Il devient taciturne, irascible, ne veut plus sortir. «*Et puis j'avais mal au dos. J'allais chez le kiné, il me disait de lever le pied. Je répondais que ce n'était pas possible.*» Lui ne se rend compte de rien. «*Tous ces signes, on me les a racontés.*»

«Je voulais être au top»

Il se souvient de ces journées à rallonge, de cet ordinateur ramené chaque soir à la maison, de ces mails auxquels il répondait à toute heure. «*Cette pression, ce n'était pas celle de mon employeur. Je me la mettais tout seul. Je voulais être au top.*» Et puis il y avait la crise, la concurrence.

Jean le rieur s'éteint. Tout bascule début juillet. Pendant plusieurs jours, le matin, avant d'aller au travail, il change de tenue trois fois. «*Comme si je retardais le moment de partir.*» Il file visiter sa concession cognaçaise. «*Je suis allé à Cognac, je suis passé devant la concession. Je ne me suis pas arrêté. J'ai roulé, seul, pendant deux heures.*» Le lendemain matin, il s'écroule. «*Je suis resté enfermé 1h30 dans ma douche. C'était devenu mon refuge. Je ne pouvais plus en sortir.*» Sa femme prend peur, appelle un ami médecin qui le fait hospitaliser tout de suite.

Un week-end d'hôpital, deux mois d'arrêt de travail. «*Deux mois que j'ai passés à ne rien faire. J'ai regardé pousser l'herbe, je ne me suis pas baigné, je n'ai pas lu un livre, pas regardé un film. Rien.*» En septembre, il reprend. Beaucoup trop tôt. «*C'était pire!*» Cette fois, il en prend pour quatre mois supplémentaires. «*On devient parano. J'avais peur de sortir, du regard des gens. Une fois, il a fallu appeler les pompiers pour me sortir de la voiture. J'étais tétanisé à l'intérieur.*»

Il va voir des sophrologues, des masseurs, des psychologues. «*Certains n'ont soulagé que mon portefeuille.*» Puis il rencontre Manon, une thérapeute aujourd'hui décédée, spécialisée dans la gestion des émotions cognitives. «*Elle m'a aidé à me recentrer sur moi, à m'écouter, à penser au présent, à rétablir les priorités.*»

Il se reprend, avec l'aide de son entourage, de sa fille, de sa femme. «*Il m'a fallu les médicaments aussi. C'est obligatoire. À un moment, il faut de la chimie pour remettre les neurones en ordre*», estime-t-il.

Début janvier, il reprend le boulot. Doucement. La veille, «*je transpirais*». «*J'ai passé deux heures au téléphone avec ma thérapeute.*» «*Mon employeur a été très compréhensif.*» Le stress revient. Vite. «*Je devais présenter le budget de l'année.*» Sur la route de la présentation, «*j'ai repéré tous les endroits où, au retour, j'aurais pu me foutre sous un camion en faisant en sorte que ça ressemble à un accident de voiture*». Glaçant. Mais il est sauvé. En une phrase. À l'issue de sa présentation, son patron lance: «*Super, Jean. On a enfin retrouvé notre Jean.*»

La reconstruction est longue. «*On a une phase d'euphorie où on veut tout faire vite.*» Puis il se calme. Réapprend à vivre. «*Ma technique, c'était les Post-it. J'en avais recouvert le miroir de ma salle de bains: "rentrer à 19 heures", "marcher dix minutes tous les jours", "ne pas répondre aux mails le soir", etc. À chaque fois que c'était acquis, j'enlevais le Post-it.*»

Jean Bolay s'en est sorti. Il pense aux autres. Il vient de se former aux techniques de la thérapie cognitive, va prochainement abandonner son travail, dans une concession de Nantes, pour aider toutes les victimes de ce fléau qui explose dans les entreprises. Et faire comme Manon: «*Elle m'a sauvé la vie!*»

«L'urgence, c'est sortir du contexte»

Directeur de la Villa bleue à Jarnac, médecin psychiatre, Patrick Bourgoin voit de «*plus en plus de patients frappés par le burn-out*». «*C'est une pathologie qui a toujours existé, mais qui a tendance à augmenter ces dernières années.*» Avec ses équipes, il tente de venir en aide à ces personnes «*qui se surinvestissent dans leur travail au point de laisser de côté les distractions, la famille, les loisirs*». «*Un jour, ils craquent.*» Hommes, femmes. Cadres ou agents d'accueil. Médecins et infirmières. Le phénomène est général. «*Nous sommes l'un des cinq établissements français qui accueillent des soignants. On a beaucoup de médecins, d'infirmières. Les premiers parce qu'ils ont plus de patients qu'ils ne peuvent en soigner et ne font plus face. Les secondes en raison de la dureté de leur métier, des horaires.*» La crise, la crainte de perdre son emploi, la concurrence ont renforcé le phénomène. Le stress gagne du terrain. «*Le manque de sommeil a aussi un rôle très important. Face à ce surmenage, les défenses physiques et psychiques s'effondrent. Le psychique ne suit plus le corps et inversement. Sur le plan du psychisme, des neurotransmetteurs, des déficiences sont créées par les événements de la vie, le stress, la peur, l'excès. C'est très différent de la dépression.*» Face à cette maladie, une urgence: «*Sortir du contexte. Se mettre à distance, prendre du recul. Il faut aussi récupérer du sommeil. Les médicaments sont nécessaires, mais un peu. Pas trop*», conseille-t-il.

“ Un trou de mémoire de quinze jours

Didier, patron d'une PME près d'Angoulême.

«J'ai un trou de mémoire total d'une quinzaine de jours. Un dimanche soir, je lisais chez moi. J'ai passé mon temps à poser les mêmes questions à ma femme. Quelle heure est-il? Qu'a-t-on fait aujourd'hui? Le lendemain, je suis allé au travail: je ne reconnaissais pas les gens. Je leur demandais qui ils étaient, ce qu'ils faisaient là. On m'a emmené à l'hôpital où les médecins ont suspecté une tumeur ou un AVC. Ils n'ont rien trouvé. J'ai été hospitalisé à Camille-Claudel. Tous les matins, je demandais où j'étais, ce que je faisais là. Au bout d'une semaine, je me suis réveillé. Mon seul souvenir, c'était mes vacances au ski quinze jours avant. J'ai donc cru que j'avais eu un accident de ski. Mais j'étais au CHS à La Couronne. Le psychiatre m'a expliqué que c'était un burn-out extrême. Une accumulation de travail, de fatigue, de stress que je n'ai pas vue venir. À un moment, mon cerveau s'est mis en sécurité. Il a dit stop. J'ai passé deux mois en maison de repos à Jarnac. J'ai eu un traitement médicamenteux puis j'ai fait une analyse pendant six mois. Quand j'ai repris le travail, j'ai fait attention, au départ, à me prendre une demi-journée de repos chaque semaine, à ne pas rentrer tard, à lever le pied. Pendant six mois, cela a marché. Puis au final, je me suis relaissé submerger, comme avant.»

“ Mon corps tout entier a dit stop

Thierry, ancien directeur d'une entreprise de cognac.

«J'ai eu un conflit avec les actionnaires de l'entreprise. Ils voulaient absolument que je parte. J'étais constamment dévalorisé, humilié. Moi, pour montrer que je n'étais pas la merde qu'ils prétendaient que j'étais, je me suis surinvesti dans le travail. Je n'arrêtais jamais, je faisais des notes, des rapports. Je faisais en sorte d'arriver à 7 heures, je ne repartais qu'à 21 heures. Le samedi, je venais à l'entreprise. Je ne prenais pas mes vacances. Je me faisais fort de montrer que j'agissais pour le bien commun et le bien de l'entreprise. Parfois, la pression retombait un peu, c'était l'euphorie. Mais ça ne durait que deux ou trois jours. Et ça recommençait. Et puis un soir, je suis rentré chez moi... *[Silence]* Des mécanismes complexes s'étaient mis en œuvre. Mon corps tout entier a dit stop. Je ne pouvais plus rien faire. De toute façon, à ce moment, je n'avais plus de lucidité, plus de recul. Je n'arrivais plus à raisonner, tant à titre professionnel que personnel. Quand tout s'est arrêté, je suis allé chez le médecin. Il m'a dit burn-out. J'ai pris des médicaments. C'était indispensable dans un premier temps. Puis j'ai débuté une analyse, avec une psy, pour faire le point. J'ai mis du temps pour aller mieux. Depuis, je suis parti de cette entreprise, mais je suis encore meurtri.»

ENVIRONNEMENT

La coulée verte poursuit sa croissance le long du fleuve

Lancé en 2013 par GrandCognac, le projet de cheminement doux le long des berges prend du coffre. Deux nouvelles voies sont ouvertes.

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr

L'année 2013 avait vu le lancement de la coulée verte sur le Cognaçais. Ce grand projet de cheminement doux le long des berges de la Charente reliant Saint-Brice en amont, au bourg de Merpins en aval. Après la réalisation d'un premier tronçon qui conduit de l'allée de l'Atrie au pont de Châtenay sur 1,6 km, deux autres voies sont désormais ouvertes aux cyclistes, randonneurs, promeneurs, joggeurs, cavaliers et personnes à mobilité réduite.

«La première relie le pont de Châtenay à l'écluse de Gardemoulin sur 6 km. La seconde, sur la rive droite de la Charente, le pont de Saint-Jacques à la Croix-Montamette sur 1,5 km. Ne manque plus qu'à procéder à l'aménagement paysager au printemps prochain pour que tout soit finalisé», indique ravie Pascale Belle, en charge de la commission environnement et du cadre de vie à GrandCognac qui finance cette opération d'envergure inscrite dans le projet interdépartemental de voie verte reliant Angoulême à Rochefort sur 170 kilomètres.

En juin dernier, Pascale Belle (deuxième à gauche), avait testé le premier tronçon de la coulée verte en compagnie d'autres élues de GrandCognac. «Un tronçon dont on a eu des retours très positifs depuis», se réjouit-elle. Photo archives CL

Une source d'essor économique

1,6 km plus 7,5 nouveaux kilomètres, *«on en est donc à la moitié du programme prévu, soit 18 km pour notre territoire»*, rappelle Mathieu Erard, chargé de mission à la CDC. *«L'étape suivante commencera l'an prochain. Elle consistera à aménager les berges du port de Cognac à Merpins. On compte encore deux ans de travaux. Les acquisitions foncières sont en cours»*. 1,8 million d'euros, c'est le montant global alloué à la réalisation de cette coulée verte dont l'enjeu va bien au-delà de l'amélioration du cadre de vie et de la préservation du milieu naturel.

«C'est un vecteur de développement économique et touristique non négligeable. Avec ces aménagements, on peut escompter attirer un flux important de randonneurs et de cyclotouristes et imaginer des tas de choses à faire à l'avenir autour. Comme des liaisons avec les sentiers de randonnée, une jonction avec les eurovéloroutes (1) ou valoriser le tourisme fluvial par exemple», souligne Mathieu Erard.

À la clé, *«des retombées financières pour le territoire: hôtels, restaurants, commerces...»*, appuie Pascale Belle qui prend en exemple le Val-de-Loire *«où la création de voies vertes a entraîné un développement du tourisme à vélo qui génère aujourd'hui des millions d'euros de retombées. Bluffant»*, conclut-elle.

(1) Les Eurovéloroutes sont un réseau de 14 itinéraires cyclables et voies vertes de longue distance. Elles correspondent à la fois à des liaisons cyclables européennes et à des parcours thématiques d'intérêt touristique. La France en compte 6 dont la V1 et la V3 qui passent par Bordeaux et La Rochelle.

Retraites complémentaires en péril

La Cour des comptes dresse un tableau alarmant des régimes de retraite complémentaire des salariés et des cadres et préconise un allongement de deux ans de la durée du travail, dans un rapport révélé hier par *Le Parisien/Aujourd'hui en France*.

Dans ce rapport intitulé «Garantir l'avenir des retraites complémentaires des salariés (Agirc et Arrco)», qui doit être publié jeudi, la Cour note une dégradation financière depuis 2009 avec des déficits qui ont atteint 4,4 milliards d'euros en 2013 et devrait avoisiner les 5,3 milliards en 2014.

La Cour prévoit un trou de 15 milliards d'euros en 2030, portant le déficit cumulé durant toutes ces années à 100 milliards et à 390 milliards à l'horizon 2040. Cela s'explique par le départ en retraite des générations nombreuses du baby-boom d'ici à 2034 et par l'allongement de l'espérance de vie.

La désindexation des pensions de l'inflation jusqu'en 2015 et la hausse des cotisations, décidées par les syndicats et le patronat en 2013, ne suffiront pas à rétablir les comptes. D'autant que la réforme des retraites de 2013 va paradoxalement coûter plus cher aux complémentaires qu'elle ne va leur rapporter.

> Bloquer ou baisser les pensions serait très délicat

■ La Cour des comptes annonce une quasi-faillite à moyen terme des caisses de retraites complémentaires du privé ■ Elle préconise un allongement de deux ans de la durée de travail ■ Son rapport sera publié jeudi

Selon le rapport, ajuster seulement le niveau des pensions ou celui des cotisations ne pourra suffire. Pour les cotisations, le niveau maximal des cotisations retraites a en effet été fixé par décret à 28 % du salaire. Or il se situe déjà à 27,5 % du salaire et les *«contraintes sont fortes sur le coût du travail et le pouvoir d'achat des salariés»*, estime la Cour. Bloquer ou baisser les pensions des retraités serait *«très délicat»*, *«au regard des effets sur le pouvoir d'achat des retraités»*.

La Cour des comptes envisage un recul de deux ans de l'âge de départ à la retraite obtenu *«par un recul d'autant des âges légaux de départ»*. L'âge légal étant actuellement à 62 ans, il faudrait dès lors travailler jusqu'à 64 ans pour toucher sa retraite complémentaire.

A ce rythme, le régime à sec après 2017

Les comptes des régimes AGIRC et ARRCO

Source : Cour des comptes

INFOGRAPHIE CL.

Retraites de base en meilleure forme

Les projections financières du système de retraites actualisées par le Conseil d'orientation des retraites (COR) sont meilleures qu'en 2012, les retraites de base s'en tirant mieux que les régimes complémentaires.

Le conseil d'orientation des retraites vient d'ajuster ses projections du système de retraites, en tenant en compte de la dégradation de la conjoncture économique et en intégrant les effets de la réforme Ayrault.

Résultat: *«Même si les deux exercices ne sont pas directement comparables, le solde financier du système de retraite serait meilleur que celui projeté en 2012 dans chacun des scénarios (ndlr: qui prennent en compte taux de natalité, inflation, taux de chômage, etc) d'environ 0,6 point de PIB en 2020 et 1 point de PIB à partir de 2030 - et ce malgré des hypothèses économiques moins favorables à court terme»*, constate le COR. Cette amélioration résulterait notamment de la hausse des ressources et de *«l'amélioration du rapport entre le nombre de cotisants et le nombre de retraités»*, calcule le COR. Cependant, le rapport entre le nombre de cotisants et le nombre de retraités diminuera de 1,7 environ aujourd'hui à 1,4 à l'horizon 2050.